

DIRECTION GÉNÉRALE

DE LA GENDARMERIE NATIONALE

Direction des Personnels Militaires
de la Gendarmerie Nationale

Sous-direction des Compétences

**Bureau du recrutement, des concours et
des examens**

EXTRAITS DU RAPPORT

du général (2S) Didier CHIPOY,
président du jury du concours sur titres ouvert aux candidats titulaires
d'un diplôme d'ingénieur ou d'un diplôme conférant le grade de master
(OCTA TITRES) – session 2019 –

Placées sous la présidence du général (2S) Didier CHIPOY, les épreuves du concours cité en objet se sont déroulées conformément aux textes de référence. Ainsi, il a été ouvert aux candidats titulaires d'un diplôme d'ingénieur ou d'un diplôme conférant le grade de master, dans une matière figurant sur la liste fixée à l'annexe III de l'arrêté de troisième référence.

52 candidats se sont inscrits (contre 49 en 2018), et 49 candidats remplissant l'ensemble des conditions ont été autorisés à concourir (49 en 2018).

Le présent rapport traite de l'organisation et du déroulement des épreuves, des appréciations portées par les membres du jury sur les épreuves et sur la valeur globale des candidats, décrit l'action du jury et présente quelques observations et propositions.

I – PHASE D'ADMISSIBILITÉ

Conformément aux dispositions de l'arrêté de deuxième référence, la phase d'admissibilité a consisté en une étude des dossiers des **49 candidats autorisés à concourir**. Ces derniers ont pu s'inscrire dans **seize filières** ouvertes par le gestionnaire.

Au final, **44 candidats ont été déclarés admissibles**.

FILIÈRES	Dossiers 2017		Dossiers 2018		Dossiers 2019	
	Total	Retenu	Total	Retenu	Total	Retenu
Assurance qualité	3	3	/	/	/	/
Audit financier	3	3	/	/	/	/
Contentieux administratif	11	9	13	13	11	8
Contrôle de gestion et aide à la décision	8	5	1	1	4	3
Droit de la fonction publique	8	6	7	7	8	5
Droit des contrats privés et propriété intellectuelle	6	3	2	2	2	2
Droit immobilier	1	1	2	2	1	1
Droit et administration européenne	/	/	/	/	5	4

Expertise comptable	3	2	3	2	2	2
Finances publiques					1	1
Logistique, ingénierie et maintenance industrielle	6	6	2	1	2	2
Maîtrise d'ouvrage et entretien du patrimoine	3	3	4	3	2	2
Management de l'immobilier et des services de l'entreprise	2	2	/	/	1	1
Marché public	3	2	5	4	5	5
Ressources humaines	22	14	7	6	4	4
Sécurité, santé au travail	8	7	3	3	4	4
TOTAL	87	66	49	44	52	44

Observations sur les diplômes

Certains diplômés ne sont pas en adéquation avec la filière visée par le candidat. Pour autant, des candidats disposent d'un parcours universitaire plus intéressant sur une autre filière que celle choisie. La très grande majorité des candidats possède des diplômes universitaires en adéquation avec les filières ouvertes.

Les candidats font état d'une première expérience professionnelle (stages et/ou emplois) cohérente avec leur parcours et surtout valorisante pour leur candidature.

Observations sur les CV et lettres de motivation

Les CV ne sont pas homogènes mais sont dans l'ensemble bien rédigés. Cela permet à chacun d'exprimer une personnalité et de valoriser les particularités de son parcours. L'examineur dispose de toutes les informations dont il dispose pour évaluer les dossiers. Certains ne mentionnent pas des activités pertinentes (travaux universitaires publiés, participation à des œuvres ou concours divers...).

En revanche, les lettres de motivation sont souvent trop génériques, les candidats ne détaillent pas la filière pour laquelle ils postulent. Elles ne doivent pas se contenter de recopier les CV, mais ont pour but de démontrer, par des exemples détaillés, la motivation du candidat pour intégrer le corps objet du concours. Certaines lettres laissent un doute à l'examineur quant au choix d'une carrière d'OCTA ; les candidats ne mentionnent rien sur le caractère militaire ou les carrières ouvertes, ce qui pose question sur leur intérêt à intégrer l'EOGN. La lettre de motivation est un exercice délicat qui reste insuffisamment maîtrisé par les candidats et finit par les desservir. Un point d'attention méritera sans doute d'être fait aux futurs candidats sur ce point, pour améliorer leurs dossiers.

Cependant, certains disposent déjà d'une expérience militaire (lycée militaire, préparation militaire, officier sous-contrat) et montrent une réelle compréhension des missions des OCTA ; ils se distinguent très largement des autres dossiers.

De manière générale, les candidats manquent de persuasion : ils ne valorisent pas suffisamment leurs diplômes ni leurs expériences. De plus, ils ne font pas de lien clair entre leur profil et le poste ciblé. Les documents transmis ne sont pas personnalisés sur le fond, par exemple en expliquant clairement en quoi le profil du candidat répondrait à un besoin de la gendarmerie.

II – ÉPREUVES ORALES ET SPORTIVES D'ADMISSION

2.1 – Généralités

Les épreuves orales d'admission se sont déroulées du mercredi 15 au jeudi 23 mai à Melun et les épreuves sportives le vendredi 24 mai 2019 au stade et à la piscine de Savigny-le-Temple et au gymnase de Melun.

Elles comportaient :

- une épreuve d'aptitude générale (durée 65 minutes dont 20 minutes de préparation – coefficient 05 – note éliminatoire < 8/20) ;
- quatre épreuves sportives (coefficient 1 – note éliminatoire : moyenne < 7/20) :
 - une épreuve de natation (50 m),
 - une course de vitesse (50 m),
 - une course de demi-fond (3 000 m),
 - une épreuve d'abdominaux et de tractions.

29 des 44 candidats admissibles se sont présentés à cette seconde phase du concours (contre 35/46 en 2018).

2.2 – Bilan général

À l'issue de l'ensemble des épreuves du concours, **8 candidats** ont été déclarés admis, et 6 **candidats** ont été inscrits sur liste complémentaire. La répartition des admis par filière s'établit comme suit :

	Nombre d'admis	Spécialités
Liste principale	2	Contrôle de gestion et aide à la décision
	1	Droit de la fonction publique
	2	Droit et administration européenne
	1	Finances publiques
	2	Marché public
Liste complémentaire	2	Contentieux administratif
	1	Droit de la fonction publique
	1	Droit des contrats privés et propriété intellectuelle
	1	Maîtrise d'ouvrage et entretien du patrimoine
	1	Marché public

Le niveau des candidats est très satisfaisant. À ce titre, il est à noter que la moyenne du dernier admis s'établit à **13,5417** sur 20 (contre 12,79 en 2018). Il est cependant à craindre que de nombreux lauréats réussissent également d'autres concours et privilégient ceux-ci.

2.3 – Bilan par matière

2.3.1 – Aptitude générale

Après tirage au sort d'un sujet, le candidat dispose de 20 minutes de préparation. Dans un premier temps, il expose son sujet pendant 10 minutes. Dans un second temps, il est interrogé d'abord sur des points particuliers en lien direct avec le sujet traité, puis l'entretien se poursuit autour de questions libres relatives à des thèmes d'actualité, de culture générale, ou ayant trait à la gendarmerie et à la spécialité mise en avant par le candidat.

Cette épreuve, destinée à déceler essentiellement l'aptitude et le potentiel des candidats à devenir officier, est très révélatrice de leur niveau global.

Le niveau général des candidats s'est avéré supérieur à celui de 2018, notamment dans le domaine de la culture générale.

Une fois encore, **le nombre de candidats s'est révélé particulièrement faible : 29.**

Il atteint désormais un niveau qui pourrait remettre en cause l'existence même de ce concours. En 2019, sur les 44 candidats admissibles, seuls 29 ont composé (soit 15 renonciateurs) pour 8 postes à pourvoir. Pour mémoire en 2018, les chiffres étaient de 46 admissibles, 33 présents aux oraux pour 7 places ; en 2017 de 7 postes pour 66 candidats potentiels.

Suggestions diverses

La faiblesse du nombre de candidats semble due à la méconnaissance de l'existence de ce corps. Afin d'augmenter le nombre de candidats potentiels, il est indispensable que des prospections, en amont, soient organisées au sein d'universités et de grandes écoles de management préalablement identifiées, afin de présenter le corps des OCTA et de rendre ce concours plus visible et attractif. La présence d'un officier OCTA avec les CIR lors des forums emplois et étudiants serait également souhaitable.

2.3.3 – Épreuves sportives

La session OCTA TITRES 2019 s'est déroulée sur la matinée du 24 mai, sans incident et dans des conditions logistiques et climatiques optimales.

La natation a eu lieu à la piscine, le sprint et la course de demi-fond (3000 mètres) au stade de Savigny-le-Temple ; les épreuves de tractions et abdominaux dans le gymnase de l'EOGN.

Les moyennes vont de 3,75 à 18,50/20 et la moyenne générale est de **11,50/20** (9,85/20 en 2018). Quatre candidats ont obtenu une note éliminatoire (*11 en 2018*).

Moyenne par épreuves :

Épreuve	Note la plus basse	Note la plus élevée	Moyenne de l'épreuve
Natation	0	20	10,41
50 m vitesse	0	20	11,17
3000 mètres demi-fond	0	20	11,41
Tractions (note /10)	0	10	4,65
Abdominaux (note /10)	0	10	8,37

CONCLUSION

Malgré le nombre trop faible de candidats (29), le bon niveau général des postulants a permis de sélectionner les huit lauréats de cette session 2019 (4 femmes et 4 hommes).

Un effort doit impérativement être consacré à la prospection des futurs candidats, en nombre suffisant, au sein des universités et écoles d'ingénieurs pertinentes, afin d'assurer la pérennité de ce concours dans les années à venir.

Le général (2S) Didier CHIPOY
Président du jury

ORIGINAL SIGNÉ